

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 14 MARS 2017

N°26

Le quatorze mars deux mille dix-sept à vingt heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur LANGLOIS, Maire,

Date de la convocation :
07/03/2017

Nombre de Conseillers :
15

Présents :
9

10 à partir point 2
Votants

12
13 à partir point 2

Etaient présents :

Mesdames : PIOT, QUINET, VEZIN, ALEXANDRE, CABANILLAS, GALERNE

Messieurs : BOUGOUIN, , COCHIN, MILLIENNE,

Absents excusés :

Madame Galtié pouvoir Madame Piot

Monsieur Muret pouvoir Monsieur Cochin

Monsieur Cabaret pouvoir Madame Cabanillas.

Madame Nivert

Monsieur Lafleur

Madame Piot a été élue secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour Monsieur le Maire demande d'ajouter un point :
Avenant de prolongation des conventions d'utilisation de services pour l'instruction des autorisations relatives au droit du sol jusqu'au 31/12/2017

Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 janvier 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 janvier 2017.

1) Participation Citoyenne

Présentation du concept « Participation Citoyenne » par l'adjudant-chef Duval de la brigade de Septeuil et le maréchal des logis chef Poitevin de la brigade de Guerville.

Le concept est similaire à « Voisins Vigilants » par contre « Participation Citoyenne » est en liaison directe avec la Gendarmerie.

Cette participation est basée sur la solidarité, la vigilance et le civisme de tous pour lutter efficacement contre la délinquance de proximité (cambriolages, vols par ruse, incivilités...).

Le but est de créer une chaîne d'alerte et de renseignements directement entre les habitants, la Mairie et la Gendarmerie.

Ce protocole est possible car nous n'adhérons pas à « Voisins Vigilants » et sera mis en place entre des référents nommés de la commune, la Mairie et la Gendarmerie.

Une réunion publique explicative sera organisée.

Cette participation est complémentaire de "l'Opération tranquillité vacances "et "Opération tranquillité seniors" déjà en place avec la Gendarmerie.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer ce protocole de participation citoyenne avec la gendarmerie.

Arrivée de Madame Galerne à 21h45

2) Réserve Parlementaire

Création d'une aire de jeux pour enfants et aménagement pour les plus grands dans le jardin situé derrière la Mairie pour un montant HT : 23 318,70 Euros (soit 27 981,84 Euros TTC). Il manque à ce jour le devis pour la clôture de l'entreprise Taillard.

Le projet de financement de cette opération est le suivant :

Dépenses :		23 318,70 €
Recettes :	Réserve Parlementaire :	10 000 €
	Fonds de concours de GPS&O :	6 659 €
	Commune :	6 660 €

Le fonds de concours de GPS&O ne pouvant excéder la part de la commune.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Sollicite une subvention de Réserve Parlementaire d'un montant de 10 000€ HT pour la création d'une aire de jeux pour enfants et aménagement pour les plus grands.

3) Permanence Elections

Les élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017

- Président de bureau pour les deux tours : Monsieur Langlois
- Assesseurs 23 avril : Mesdames Cabanillas et Vézin.
- Assesseurs 7 mai : Mesdames Cabanillas et Quinet
- Secrétaire pour les deux tours : Madame Piot

PERMANENCES DU BUREAU DE VOTE :

Pour le 23 avril

08h00 – 11h00 Madame Cabanillas, Messieurs Cochin et Millienne

11h00 – 14h00 Monsieur Langlois, Mesdames Alexandre et Vézin

14h00 – 17h00 Mesdames Piot et Quinet, Monsieur Lafleur

17h00 – 20h00 Madame Galtié, Messieurs Bougouin et Cabaret

Pour le 7 Mai

08h00 – 11h00 Madame Cabanillas, Messieurs Cochin et Millienne

11h00 – 14h00 Monsieur Langlois, Madame Alexandre

14h00 – 17h00

17h00 – 20h00 Mesdames Piot et Quinet, Monsieur Bougouin

4) Numérotation des rues d'Hargeville et Goussonville :

Rue de Goussonville : Mr et Mme VOLMERANGE : N° 1 B

Rue d'Hargeville : Xavier QUINET : N°25

Jean QUINET : N° 27

Route d'Hargeville : Antenne Relais : N°1

Jean QUINET : N°3

5) Avenant de prolongation des conventions d'utilisation de services pour l'instruction des autorisations relatives au droit du sol jusqu'au 31/12/2017

Cet avenant concerne la prolongation des conventions entre la CU GPS&O et les communes membres de l'ex CAMY pour l'instruction des autorisations relatives aux droits des sols.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

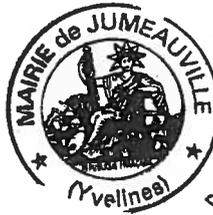
Questions & Informations diverses

- **ECLAIRAGE PUBLIC :**
A la demande de GPS&O, la société Vialum va intervenir sur la commune pour assurer l'entretien et la maintenance de l'éclairage public entre les mois de mars et juin.
- **CIRCULATION RUE D'HARGEVILLE :**
Un nouveau problème est survenu samedi avec un camion citerne, Monsieur le Maire va contacter GPS&O qui a maintenant la compétence voirie.
- **PERMANENCE SACS DECHETS VERTS :**
Distribution des sacs déchets verts de 9h30 à 11h30 :
 - Mercredi 22 mars Madame Quinet et Cédric
 - Samedi 25 mars Madame Piot, Monsieur Bougouin.
- **LOGO DE LA MAIRIE :**
Un appel à projet pour la création d'un logo pour la commune avait été lancé via le bulletin municipal. Aucune réponse actuellement
- **CREATION D'UNE PAGE FACEBOOK :**
La page Facebook "Jumeauville de A à Z" permet de poster toutes les manifestations du village de la Mairie, de l'école, des associations de Jumeauville Loisirs ou autres évènements susceptibles d'intéresser les Jumeauvillois.
Les associations de Jumeauville Loisirs ainsi que l'école ont les codes d'accès, pour les autres personnes, il faut envoyer un mail à nathalie.cabanillas@gmail.com ou jhalivres@gmail.com
- **AGENDA DES COMMUNES GPS&O :**
Le site internet de GPS&O a ouvert un onglet appelé "Agenda des Communes". Chaque commune membre de La Communauté Urbaine peut insérer ses manifestations qui peuvent intéresser les communes limitrophes.
Un lien a été mis sur le site internet de la Mairie
- **ESPACE EXTRANET GPS&O :**
Un espace extranet réservé aux communes membres de la Communauté Urbaine est désormais disponible. Ce service permet d'accéder aux différents documents (compte-rendu des conseils communautaires, modèle de délibération, modèle de convention ...)
- **PANNEAUX :**
Il est demandé s'il est possible de rajouter des panneaux pour indiquer la cueillette en complément des existants marqués uniquement " Ferme du Logis".

➤ **COURSES CYCLISTES :**

- le 2 avril une course traversera quatre fois la commune dans la grande rue entre 7h30 et 13h
- le 4 juin une course passera au bout du village venant de Maule et allant à Andelu vers 10h45.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 23 h 00 .



Le Maire,
Jean-Claude LANGLOIS